

pas encore fixé, Dieu merci ! Rien de plus vivant, de plus passionné, de plus actuel que les controverses sur cet événement survenu en 1097. C'est la querelle des droits de souveraineté hongrois ou croates.

Les limites du royaume de Croatie sont toujours demeurées fixes. Il enferme la Dalmatie maritime, la Slavonie, serrée dans le triangle Drave—Danube—Save, et la Croatie qui réunit les deux autres provinces. C'est ce royaume qu'on appelle d'un nom singulier qui semble renfermer toute une théologie, le royaume triunitaire. L'union avec la Hongrie ne fut jamais sans orages, mais en 1848 ce fut la tempête et la révolte. Le ban Jellacic, chef militaire des Croates fidèles à leur empereur, marche avec ses troupes contre l'insurrection hongroise. Il est battu, mais il permet aux Russes d'écraser à Villagos, pour le compte de l'empereur d'Autriche, la Révolution magyare. Cette affaire entre l'Allemand finalement victorieux, le Croate fidèle et le Hongrois rebelle ne fut vraiment réglée que vingt ans plus tard, au compromis de 1867 qui accordait l'égalité souveraine aux gouvernements de Vienne et de Pesth et livrait, en fait, la Croatie aux Hongrois. En fait, car en droit le Croate eut même la liberté du choix : sa Diète hésite si elle doit envoyer ses députés à Vienne ou à Pesth. Strossmayer la décide à accepter la réunion à la couronne de Saint-Étienne et à signer la *Nagoda* ou pacte qui stipule l'autonomie de la Croatie et limite les parties communes des deux gouvernements. Nul traité d'alliance ou d'union ne fut jamais la source de plus de discordes. Il en est sorti quarante années de